



BRETAGNE SUD HABITAT

056-27560047-20220923-5-DE

Réception par le Préfet : 23-09-2022

Publication le : 23-09-2022

Mise en ligne le : 29-09-2022 jusqu'au : 29-11-2022

DELIBERATION DU BUREAU DU 19 SEPTEMBRE 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT

Le 19 septembre 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 2 septembre 2022.

Membres présents (4) : Marie-Hélène HERRY Soizic PERRAULT Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD Excusé ayant donné pouvoir (1) : Marie-Jo LE BRETON – pouvoir à Mme HERRY Excusés (2) : Marc BOUTRUCHE David ROBO	DELIBERATION N°	15.BU- 2022 09 19	Groupe n° 1474
	Actes fonciers	SAINT JEAN BREVELAY « Résidence des Mégalithes »	Acquisition à titre gratuit auprès de la Commune – Réalisation de 4 logements locatifs sociaux

Délibération du Conseil d'administration du 27 avril 2022	Construction neuve – Programmation 2022 – Mise à jour n°3
Délibération du Bureau du 19 avril 2021	Autorisation de lancement de programmation

Par délibération en date du 3 mai 2021, le Conseil municipal de la Commune de SAINT JEAN BREVELAY a validé la construction par Bretagne Sud Habitat de 4 logements locatifs sociaux dans la tranche 1 du lotissement communal « Résidence des Mégalithes », composé de 23 lots.

La délibération du Conseil municipal a approuvé la cession gratuite à Bretagne Sud Habitat des lots 4 à 7, issus de la parcelle ZH n°645p :

- Lot n°4 d'une superficie de 227 m²,
- Lot n°5 d'une superficie de 305 m²,
- Lot n°6 d'une superficie de 320 m²,
- Lot n°7 d'une superficie de 250 m².

Les arrêtés de permis de construire des lots 4 à 7 ont été délivrés le 23 mai 2022.

Un avis des domaines a été émis le 14 février 2022 évaluant la valeur vénale des lots 4 à 7 à 104 690 €.

L'acte de vente sera rédigé par le notaire du vendeur, Maître Marine DREAN-GUIGNARD, notaire à PLUMELEC, les frais d'acte de transfert de propriété seront supportés par Bretagne Sud Habitat.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés :

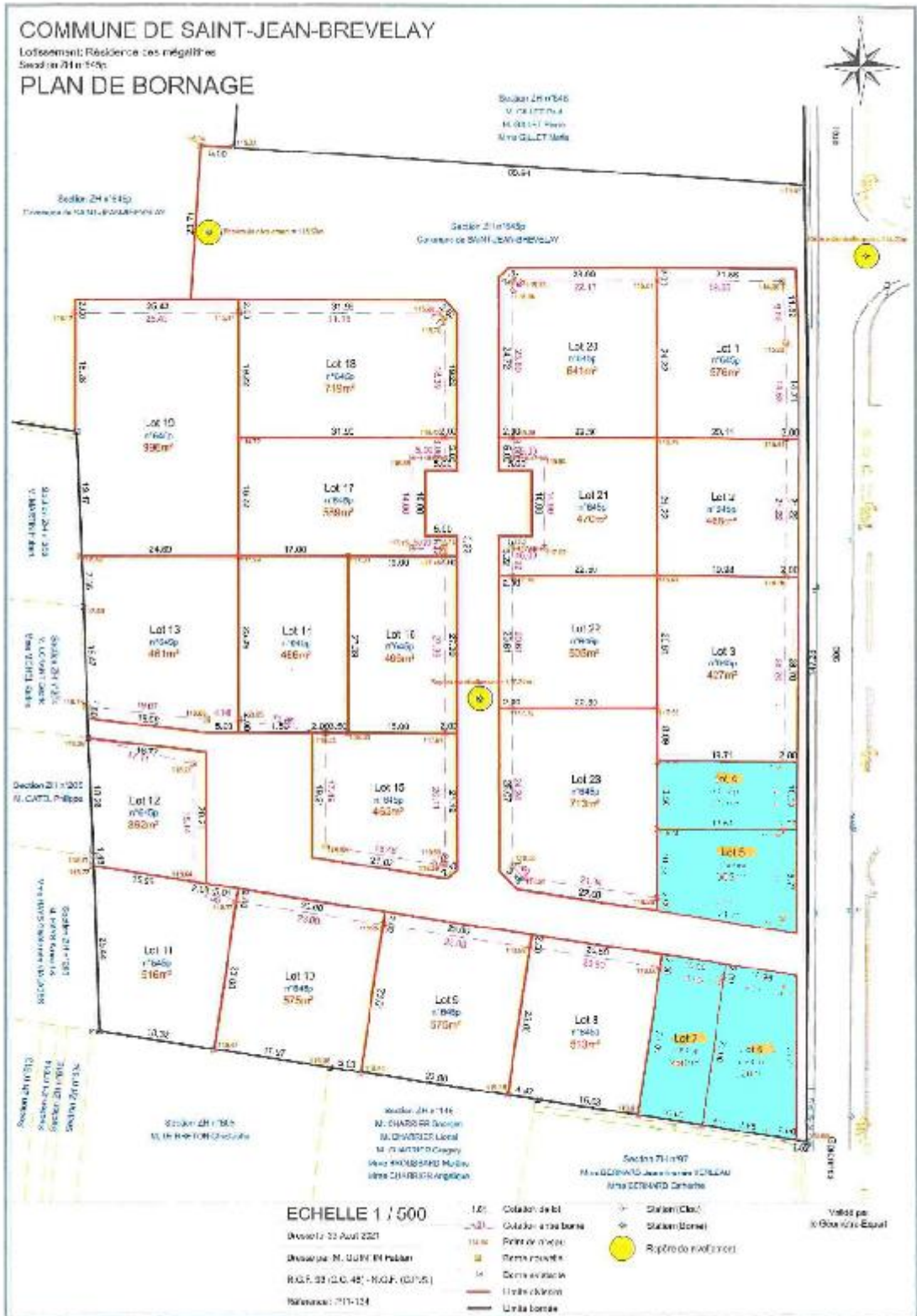
- valide l'acquisition à titre gratuit auprès de la Commune des lots 4-5-6 et 7 situés dans le lotissement communal « Résidence des Mégalithes » à SAINT JEAN BREVELAY,
- autorise le Directeur Général à signer l'acte authentique, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



MHH

Marie-Hélène HERRY



Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Marie-Hélène HERRY